

Fax : 04.74.77.18.60

II : **Objet des marchés :**

- Amélioration de la desserte forestière du massif de Longeval - Phase 2
- nom du titulaire retenu : SERRAND TP (01 - DORTAN)
- montant du marché : 38 717.00 € HT
- référence de l'avis initial : avis publié au BOAMP, rubrique annonces légales du 17 février 2017

III : **Date d'envoi à la publication :** 5 septembre 2017

ADA - VA088553 - 080917

ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE MIONNAY

ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de modification du zonage d'assainissement

Par arrêté n°APR-2017-109 du 27/07/2017 le Maire de MIONNAY, par suppléance le 1^{er} adjoint, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du zonage d'assainissement.

A cet effet, le vice-président du Tribunal administratif a désigné M. Roland DASSIN en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de MIONNAY, du 05/09/2017 au 06/10/2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 13h30 à 16h30, ainsi que les samedis 9 septembre et 23 septembre de 8h30 à 12h00).

Le dossier d'enquête publique sera disponible sur un support papier en mairie. Il sera également consultable sur un poste informatique en mairie et peut être consulté sur le site internet suivant : www.mionnay.fr

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire-enquêteur recevra les observations du public, en mairie, le mardi 5 septembre de 8h30 à 10h30, le samedi 23 septembre de 10h00 à 12h00 et le vendredi 6 octobre de 14h30 à 16h30. Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie de MIONNAY ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@mionnay.fr

Cet avis est affiché en mairie et peut être consulté sur le site Internet de la commune : www.mionnay.fr

Le projet de modification du zonage d'assainissement n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Au terme de l'enquête, la modification du zonage d'assainissement sera approuvée par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site Internet mentionné ci-dessus.

Le Maire,
par suppléance le 1^{er} adjoint

ENQ - VA088233 - 080917

- mardi 5 septembre 2017, de 9h00 à 12h00
- jeudi 14 septembre 2017, de 16h00 à 19h00
- samedi 7 octobre 2017, de 9h00 à 12h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture de la mairie de SAINT-NIZIER-LE-BOUCHOUX et sur le site Internet de la commune.

Le conseil municipal de SAINT-NIZIER-LE-BOUCHOUX est l'autorité compétente pour approuver le plan local d'urbanisme (PLU) et la révision du zonage d'assainissement.

Madame le Maire, Valérie GUYON

ENQ - VA088454 - 080917

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Le Maire de SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête se déroulera à la mairie de SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE, du vendredi 8 septembre 2017 au samedi 7 octobre 2017.

A cet effet, M. le Président du Tribunal administratif de LYON a désigné M. Bernard PAVIER, conseil en aménagement et développement du territoire, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier en mairie de SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE; le dossier d'enquête, est consultable et téléchargeable sur le site Internet de la commune : www.saintdidiersurchalaronne.fr/fr/information/85128/urbanisme dès le premier jour de l'enquête et sera ouvert pendant toute sa durée. Un poste informatique sera mis à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

Un registre d'enquête est déposé à la mairie de SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE afin de recueillir les observations du public. Le public peut également transmettre ses observations par voie électronique, pendant toute la durée de l'enquête, sur le registre dématérialisé, à l'adresse suivante : <http://ep-modif-num1-plu-saint-didier-sur-chalaronne.fr>

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, recevra les observations, informera et répondra aux questions nécessaires à la bonne compréhension du dossier à la mairie, lors des permanences qui se dérouleront les :

- vendredi 8 septembre 2017 de 14h30 à 17h30
- vendredi 15 septembre 2017 de 14h30 à 17h30
- samedi 23 septembre 2017 de 9h00 à 12h00
- vendredi 29 septembre 2017 de 14h30 à 17h30
- samedi 7 octobre 2017 de 9h00 à 12h00.

Toute correspondance relative à l'enquête publique est à adresser à M. le Commissaire-enquêteur à la Mairie, 1 place de la Fontaine, 01140 SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE ou par voie électronique, sur le registre dématérialisé, durant toute la durée de l'enquête, à l'adresse suivante : <http://ep-modif-num1-plu-saint-didier-sur-chalaronne.fr>

Le dossier d'enquête et les observations du public peuvent être communiqués, à ses frais, à toute personne qui en fait la demande.

La Voix de l'Ain • 42 • Vendredi 8 septembre 2017

Elles seront tenues à la disposition du public en mairie de MIONNAY et seront intégrées au registre de l'enquête publique dans les meilleurs délais entre le 5 septembre 2017 à 8h30 et le 6 octobre 2017 à 16h30. Les observations et les propositions des parties intéressées transmises par voie électronique seront également accessibles pendant la durée de l'enquête publique sur le site Internet de la préfecture de l'Ain, à l'adresse suivante : <http://www.ain.gouv.fr/declarations-utilite-publique-1515.html>

Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public en mairie de MIONNAY selon le calendrier suivant :

- le 5 septembre 2017, de 9h00 à 11h00,
- le 14 septembre 2017 de 9h00 à 11h00,
- le 23 septembre 2017 de 10h00 à 12h00,
- le 6 octobre 2017 de 14h30 à 16h30.

Le responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées est M. Jean-Marc GEORGE, directeur de Régie Services Energie, 577 route de Saint-Trivier, 01390 AMBERIEUX-EN-DOMBES - Tél : 04 74 08 07 07
E-mail : jm.george@rse01.com

Le commissaire-enquêteur formulera son avis sur le projet dans un délai d'un mois, à compter de la fin de l'enquête.

Au terme de cette enquête, une décision d'approbation du projet est susceptible d'être prise par arrêté du préfet de l'Ain.

Le public pourra prendre connaissance des rapport et conclusions du commissaire-enquêteur à la préfecture de l'Ain - bureau de l'aménagement et de l'urbanisme, ainsi qu'en mairie de MIONNAY pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces éléments feront l'objet d'une mise à disposition du public sur le site Internet de la préfecture de l'Ain.

ENQ - VA088457 - 080917

COMMUNE DE MARLIEUX

ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et sur le projet de révision du zonage d'assainissement

Par arrêté du 31 août 2017, le Maire de Marlieux a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme et le projet de révision du zonage d'assainissement.

Cette enquête aura une durée de 32 jours, du lundi 25 septembre 2017 à 8h30 au jeudi 26 octobre 2017 à 11h30.

Les dossiers d'enquête publique seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi matin de 8h30 à 11h30), sous format papier et sur poste informatique mis à disposition du public, ainsi que sur le site Internet de la commune : www.marlieux.com

Pendant toute la durée de l'enquête, et aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie, le public pourra consulter le registre d'enquête et y consigner ses observations et ses propositions. Elles pourront également être transmises par voie électronique, jusqu'au 26 octobre 2017 (11h30) par :

- correspondance, à l'attention du Commissaire Enquêteur, en mairie : 1, Place de la Mairie - 01240 Marlieux
- à l'adresse courriel : mairie.marlieux@wanadoo.fr